



BRANCHE	SECTION	ÉPREUVE ÉCRITE
Économie politique	G	Durée de l'épreuve : 2 heures Date de l'épreuve : 5 juin 2018

**I. L'ÉTAT – rôle économique et social (24 points)**

- Définissez les « dépenses en capital » de l'État en donnant leur composition ainsi que deux exemples concrets. (5 pts)
- Comment détermine-t-on le solde budgétaire ? Présentez toutes les formes de financement d'un solde déficitaire. (6 pts)
- Représentez graphiquement le « carré magique de Nicholas Kaldor » et expliquez-le. (6 pts)
- Exercice

On suppose que :

On suppose que :

$$c = 0,875 ; C_0 = 200 ; G_0 = 300 ; g = 0,10 ; I_0 = 500 ; t = 0,20$$

- Calculez le revenu national d'équilibre de manière algébrique. (3 pts)
- Calculez et commentez le solde budgétaire. (1 pt)
- Calculez le multiplicateur des dépenses gouvernementales autonomes. (1 pt)
- Le gouvernement voudrait atteindre un revenu national d'équilibre de 6.000. Calculez le montant de la variation nécessaire des dépenses gouvernementales autonomes pour réaliser le nouvel équilibre. (1 pt)
- Vérifiez votre réponse précédente en calculant le nouveau revenu national d'équilibre. (1 pt)

**II. LA MONNAIE ET LA POLITIQUE MONÉTAIRE (9 points)**

Décrivez la politique monétaire mise en œuvre par la banque centrale pour relancer l'activité économique et présentez les limites d'une telle politique.

**III. EMPLOI ET CHÔMAGE (13 points)**

- Décrivez en détail le marché du travail. (6 pts)
- Expliquez, graphique à l'appui, l'allure de la courbe de Phillips. (7 pts)

**IV. Économie et écologie**

**(6 points)**

Quelles actions concertées entre secteur public et secteur privé contribuent à une croissance maîtrisée ? Expliquez !

**V. QUESTION DE RÉFLEXION**

**(8 points)**

**Gérard Depardieu s'installerait en Belgique**

***L'acteur a acquis une maison à Néchin, où sont installés de nombreux fortunés français, selon les informations du quotidien belge Le Soir.***

Simple investissement ou exil fiscal ? Gérard Depardieu aurait acheté une maison en Belgique, selon les informations du quotidien Belge Le Soir. Lundi, l'acteur français était de passage dans la commune d'Estaimpuis, pour signer l'achat d'un bien immobilier dans le quartier de Néchin, situé à moins de 3 kilomètres de la frontière française. S'il est encore trop tôt pour attester des intentions de l'acteur, c'est la réputation de la ville choisie par Gérard Depardieu qui fait parler. Néchin et les communes à proximité abritent en effet de nombreuses fortunes françaises.

Des membres de la famille Mulliez, propriétaire d'Auchan, Décathlon et d'autres grandes enseignes de distribution sont installés à Estaimpuis. La Belgique, qui taxe lourdement les revenus du travail, n'impose ni sur la fortune, ni sur les plus-values sur le patrimoine privé, ce qui fait du plat pays un paradis fiscal pour les milliardaires français. « Nous n'étions pas au courant de l'arrivée de Gérard Depardieu, mais cela ne nous étonne pas. Les conditions sont idéales pour s'installer à Néchin, explique au Figaro l'employée d'une agence immobilière qui couvre la région. La ville est située près de la frontière, les voisins sont charmants, les biens immobiliers peu chers. Avec tous nos clients français, les plus riches notamment, nous évoquons les spécificités fiscales du pays ; tout cela est évidemment très avantageux ».

Début septembre, Bernard Arnault, patron de LVMH, avait, lui, sollicité la double nationalité franco-belge, suscitant beaucoup de réactions autour de la taxe à 75% sur les très hauts revenus, promise par François Hollande. La première fortune française avait assuré qu'il n'avait pas fait cette demande pour des raisons fiscales. Gérard Depardieu, soutien de Nicolas Sarkozy en 2007 et 2012, ne s'était pas prononcé sur cette taxe. Contacté par le Figaro, Daniel Senesael, le bourgmestre socialiste de la commune d'Estaimpuis qui gère Néchin, n'a pas souhaité faire de commentaire. Mettant en avant le sceau du secret professionnel, le notaire belge de Gérard Depardieu est resté silencieux sur les intentions de son client, selon RTL.

Source : Lefigaro.fr, 8.11.2012

- a. Présentez les grandes idées du texte. (2 pts)
- b. « Trop d'impôt tue l'impôt ». Argumentez avec le texte. (6 pts)